



QUESTION

Dans un avis émis à la commission (DQ6.1), le ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec (MRNF) a mentionné qu'il était possible d'éviter l'assèchement de la tourbière et du petit lac en abandonnant la construction du talus situé au nord-est prévu servir d'écran visuel pour les réservoirs. Le promoteur a-t-il considéré d'autres options, par exemple une localisation différente du talus, qui éviteraient l'empiètement dans les milieux humides sur le site projeté du terminal? Quel serait l'impact de l'absence du talus nord-est sur l'aspect visuel du projet?

RÉPONSE

Au départ ce talus devait être situé dans l'emprise des lignes électriques d'Hydro-Québec. Toutefois, les contraintes liées à la présence des lignes ne permettaient pas de proposer un talus efficace. La seule autre option envisageable, compte tenu de la topographie du site consistait à implanter ce talus dans le secteur nord-est de la tourbière. Ce talus a pour but d'atténuer les impacts visuels pour les usagers de la route 132 en direction ouest (figure 6.20 du tome 3, volume 2).

Les figures suivantes illustrent l'impact visuel des réservoirs et l'efficacité des mesures d'atténuation proposée pour masquer les installations.

La première simulation montre les réservoirs installés au niveau du sol sans excavation ni talus d'atténuation visuel dans la tourbière. Cet arrangement minimise les impacts sur le milieu humide mais maximise les impacts visuels des réservoirs non seulement à partir de la route 132 mais de partout autour du terminal et particulièrement à partir de l'île d'Orléans.

La seconde simulation montre les réservoirs enfouis de 10 m, mais toujours sans talus d'atténuation visuel. Cette vue montre l'importance d'enfouir partiellement les réservoirs pour diminuer les impacts visuels du projet.

La troisième simulation ajoute à la seconde le talus d'atténuation positionné dans la tourbière. Le couvert végétal a un an d'âge. L'effet est marginal en terme d'atténuation visuel.

La quatrième et dernière simulation montre le couvert végétal après dix ans. On comprend mieux le rôle du talus qui est de surélever la végétation qui, avec les années, permettra de réduire de plus en plus les impacts visuels pour les usagers de la route 132 en direction ouest.

Réservoirs au niveau du sol et sans talus



Réservoirs enfouis de 10 m et sans talus



Réservoir enfouis avec talus et plantation 1 an



Réservoir enfouis avec talus et végétation agée de 10 ans

